

Séance académique du 21 novembre 2018

Cette séance a jeté deux focus sur l'histoire religieuse de la Savoie. Le premier proposé par une communication de **Mme Corinne Townley**, membre correspondant, sur la magistrature ecclésiastique du Sénat de Savoie, à travers l'évocation d'abbés d'Hautecombe ayant compté au nombre des membres de la prestigieuse juridiction savoyarde. Le second à la faveur d'une magistrale évocation, par le professeur



Christan Sorrel, membre associé, de la biographie et de la personnalité de Joséphine Veyrat, sœur du poète savoyard Jean-Pierre Veyrat, entrée en 1830, dans la congrégation de Saint-Joseph de Chambéry, sous le nom de Marie-Félicité.

Elue en 1843, supérieure de sa congrégation, Mère Marie-Félicité a donné à celle-ci un spectaculaire rayonnement qu'a illustré le nombre de ses religieuses passant de 60 à sa prise de fonctions à plus de 750, quarante ans plus tard.

L'affirmation de son autorité s'est heurtée à la volonté de contrôle de la congrégation par l'archevêque de Chambéry, Mgr Billiet. Mais elle a surmonté avec intelligence cette difficulté, tout comme elle a su imposer le lien hiérarchique entre la maison mère et les établissements de la congrégation implantés à l'étranger. Personnalité forte, mère Marie-Félicité n'a pas été, pour autant, épargnée d'interrogations mystiques que le conférencier a judicieusement décelées au détour de telle ou telle de ses correspondances.



Cette séance a, par ailleurs, offert au président de l'Académie l'occasion de rendre un hommage appuyé à Mme Corinne Townley, au moment de son départ à la retraite, pour l'opiniâtre et méritoire travail de dépouillement des archives des juridictions de l'ancienne Savoie, accompli durant de nombreuses années, au sein des archives départementales.